



CONGO-FMI

Denis Sassou N'Guesso échange avec Kristalina Georgieva

En marge du sommet Etats-Unis/Afrique qui s'est ouvert hier à Washington, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu le 12 décembre avec la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva. Le Congo et le FMI ont convenu de renforcer leur coopération dans le cadre du programme de réformes macroéconomiques en cours d'exécution.

Page 16

La rencontre officielle à Washington/DR



DÉCENTRALISATION

Les préfets appelés à être plus proches de la population



Les préfets et présidents des Conseils départementaux/DR

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a demandé aux préfets des douze départements du Congo de mettre en œuvre une politique de proximité avec la population.

La délégation des préfets était conduite par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, qui a remis au chef du gouvernement les conclusions de la conférence des préfets élargie aux présidents des Conseils départementaux et municipaux qui s'est tenue du 7 au 10 décembre dernier à Kintélé.

Page 3

SANTÉ

Les pharmaciens suspendent leur préavis de grève

Lancé le 7 juillet dernier au cours d'une assemblée générale extraordinaire, le préavis de grève des pharmaciens a été suspendu. Dans une déclaration rendue publique hier à Brazzaville, ils ont justifié cette suspension par les promesses qui leur ont été faites par les autorités administratives d'annuler une autorisation d'exercer jugée non conforme.

« Au vu de nombreuses concertations et réunions, il en ressort que les deux parties ont convenu de ce qui suit : suspension temporaire du préavis de grève et un moratoire de quelques



jours est donné à l'administration concernée de procéder à l'annulation pure et simple de l'autorisation portant création et ouverture d'une officine pharmaceutique délivrée à M. Abdoul Madjid Traoré », précise la déclaration.

Page 7

GOUVERNANCE PUBLIQUE

L'Upads fait des propositions aux pouvoirs publics

S'étant servi du prétexte du discours du président de la République devant le Parlement réuni en congrès, le 28 novembre dernier, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale

(Upads), Pascal Tsaty Mabiala, a fait des propositions à l'exécutif pour l'amélioration de la gouvernance publique. Il s'est exprimé hier au cours d'une conférence de presse qu'il a animée à Brazzaville. « Il est

difficile d'éradiquer la corruption mais c'est possible d'atténuer l'ampleur de ce phénomène par une décision politique et par l'indépendance de la justice et de la presse », a-t-il précisé. Page 4

ÉDITORIAL

Danger

Page 2

ÉDITORIAL

Danger

Parmi les dangers auxquels les hommes sont de plus en plus exposés, figure la vente des produits pharmaceutiques par des acteurs non habilités. La campagne internationale contre les faux médicaments et leurs vendeurs, menée à travers le monde via les médias et les prescripteurs que sont les médecins, mérite d’être soutenue plus que jamais aussi bien par les pouvoirs publics que par la population.

Au Congo, les agents de la santé regroupés au sein des organisations syndicales et ordinales s’emploient depuis 1992, date de la création de l’Ordre national des pharmaciens, à ce que le métier de pharmacien soit exercé en respectant les normes fixées par les textes en vigueur.

Le législateur, soucieux d’améliorer la santé de la population, a prévu des dispositions qui règlementent strictement le commerce des médicaments. Or, depuis près d’une décennie, les professionnels de la santé dénoncent en vain l’intrusion dans leur profession d’acteurs non qualifiés et non habilités.

En toute impunité, certains d’entre eux réussissent à contourner les procédures administratives pour obtenir des autorisations d’ouverture d’offices pharmaceutiques alors qu’ils ne disposent ni du diplôme exigé ni d’agrément, moins encore d’une inscription sur l’un des tableaux de l’Ordre des pharmaciens.

Cet état de fait interpelle toute la société congolaise qui doit se mobiliser au côté des pouvoirs publics pour barrer définitivement la route à la vente incontrôlée de médicaments.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La colonie équato-guinéenne de Brazzaville célèbre la victoire du PDGE

Réunis le 10 décembre à leur ambassade à Brazzaville, les militants et sympathisants du Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) ont célébré, à leur manière, l’écrasante victoire du parti lors des élections générales du 20 novembre dernier.



Samuel Ateba Owono Iyanga entouré des militants du PDGE/Adiac

A l’élection présidentielle, le candidat du PDGE, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a remporté le scrutin avec plus de 94% de suffrages, dépassant largement son principal challenger, l’opposant André Esono Ondo, qui n’a obtenu qu’environ 4%. S’agissant des législatives, le PDGE du président Obiang Nguema et ses 14 partis alliés ont gagné tous les 100 sièges de l’Assemblée nationale. Ils ont également raflé les 55 sièges du Sénat en attendant la nomination des 15 autres sénateurs par le président de la République, conformément à la Constitution. Un plébiscite qui n’a pas laissé en marge la colonie équato-guinéenne en République du Congo qui a également pris

une part active en votant le président sortant. « C’est une journée très spéciale parce que le candidat du Parti démocratique de Guinée équatoriale a été réélu. C’est pourquoi les militants du PDGE au Congo ont choisi la journée d’aujourd’hui pour fêter leur victoire. Je suis très content et ravi pour la victoire de notre président. Je remercie toute la colonie équato-guinéenne du Congo pour avoir voté leur candidat de choix qui était le président Obiang », s’est réjoui l’ambassadeur de Guinée équatoriale en République du Congo, Samuel Ateba Owono Iyanga. Selon lui, ces résultats sont le fruit du grand travail que le PDGE est en train de faire de-

puis plusieurs années. Le nouveau mandat permettra, a-t-il dit, au président de poursuivre les actions visant le développement du pays. « Le slogan de campagne du président Obiang Nguema était la continuité, continuer avec la paix, continuer avec la construction des infrastructures et la politique socio-économique. C’est pour cela que toute la population équato-guinéenne a dit oui au président de continuer parce qu’avec lui, nous avons notre Guinée meilleure actuellement », a-t-il conclu. Notons que les autres intervenants à cette occasion ont tous marqué leur adhésion au nouveau mandat du président équato-guinéen.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma	LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédaction : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diazzo Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba	Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila	Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Emilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	--	--	--

DÉCENTRALISATION

Les préfets appelés à être plus proches de la population

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, au cours d’une réception le 12 décembre à Brazzaville, a interpellé les préfets des départements sur la mise en œuvre d’une politique de proximité avec leur base respective.

Interrogé par la presse au sortir de la rencontre qui s’est tenue à huis clos au Palais des congrès, le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, a déclaré que le discours du Premier ministre était d’une importance capitale. « *Le chef du gouvernement nous a rappelé ce qui nous revient de faire sur le terrain, notamment en matière de communication avec la population et de suivi de la politique gouvernementale. En un mot, nous pouvons dire qu’il a insisté sur la politique de proximité que nous, préfets, devons avoir sur le terrain avec nos collaborateurs : sous-préfets, maires, chefs de village, chefs de*



Le Premier ministre posant avec les préfets/Primature

quartier et de bloc », a-t-il résumé. Le ministre de l’Intérieur, cal, Raymond Zéphirin Mboulou, qui a conduit du Développement lo- la délégation, a profité de

« Nous sommes sortis de la Conférence des préfets avec des recommandations que nous avons consignées dans un communiqué final. Le ministre de l’Intérieur a bien voulu remettre solennellement ces documents au Premier ministre qui, à son tour, nous a rassurés que ces recommandations vont être examinées »

cet instant pour remettre au Premier ministre les conclusions de la Conférence des préfets élargie aux présidents des Conseils départementaux et municipaux, qui s’est déroulée du 7 au 10 décembre à Kintélé. « *Nous sommes sortis de la Conférence des préfets avec des recommandations que nous avons consignées dans un communiqué final. Le ministre de l’Intérieur a bien voulu remettre solennellement ces documents au Premier ministre qui, à son tour, nous a rassurés que ces recommandations vont être examinées* », a conclu Jules Monkala Tchoumou.

Parfait Wilfried Douniama

Les collectivités locales édifiées sur les ODD à promouvoir

Placée sur le thème « Administration du territoire : défis et perspectives », la conférence des préfets élargie aux présidents des Conseils départementaux et municipaux, tenue du 7 au 10 décembre à Kintélé, a été une véritable occasion d’échanges et de partage de connaissances.

Les participants ont, en effet, suivi plusieurs communications dont celle portant sur les Objectifs de développement durable (ODD) à promouvoir dans la mise en œuvre des actions de développement local ; les moyens permettant aux collectivités locales de capter les financements des partenaires au développement dans la mise en œuvre de leurs programmes et projets. Le ministre délégué, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, à qui revenait la charge de dérouler cette communication, a rappelé que la décentralisation est une politique de gestion administrative consacrée en République du Congo en norme constitutionnelle. Développant les différents axes, le ministre délégué a évoqué quelques dispositifs nouveaux de renforcement de la décentralisation et du développement local. « *Le renforcement de la décentralisation et du développement local nécessite, dès à présent, un dispositif nouveau, utilisé déjà avec succès dans certains pays africains. Ce dispositif innovant permet d’aider les collectivités locales, en*

fonction de leurs spécificités; d’élaborer les programmes et projets; de les structurer; d’identifier les financements et d’accompagner leur mise en œuvre », a-t-il expliqué. Il a, dans son exposé, cité les différents domaines qui sont de la compétence des collectivités locales, conformément à la loi fondamentale de 2015. Il s’agit, entre autres, de la planification, du développement et de l’aménagement du département ; l’urbanisme et l’habitat ; l’enseignement préscolaire, primaire et secondaire ; la santé de base, l’action sociale et la protection civile; la prévention, la réduction des risques et la gestion des catastrophes ; l’environnement, le tourisme et les loisirs ; le sport et l’action culturelle; l’agriculture, l’élevage, la pêche et la pisciculture. A cela s’ajoutent l’administration et les finances ; le commerce et l’artisanat ; les transports ; l’entretien routier ; le budget de la collectivité locale.

Décentralisation comme véritable vecteur du développement territorial
Juste Désiré Mondelé a également sensibilisé les préfets et présidents des Conseils départe-



Juste Désiré Mondelé délivrant sa communication./Dr

tementaux et municipaux aux axes d’intervention de leurs actions. Il a, par exemple, souligné l’interaction Plan national de développement 2022-2026, développement local et localisation des ODD ; l’élaboration des programmes et projets structurants de développement à l’échelle locale ; la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des programmes et projets de développement territorial ; la coopération décentralisée, un des leviers du déve-

loppement local. Parlant de la synergie entre les entités déconcentrées et décentralisées, le ministre délégué a rappelé les attributions d’un préfet et d’un président du Conseil départemental ou municipal. Selon lui, le préfet est le représentant de l’Etat dans le département et exerce, à ce titre, conformément à la loi, le contrôle des actes des autorités locales décentralisées et de leurs établissements publics ayant leur siège dans le

département. Le président du Conseil départemental ou le président du Conseil municipal est, par contre, le chef de l’exécutif du département ou de la commune. A ce titre, il exerce le pouvoir réglementaire par voie d’arrêté ou par tout autre acte. Ce qui passera également par la mise en place de l’Agence nationale pour la décentralisation et le développement local ; l’élaboration d’un programme de développement urbain et d’un programme de développement rural. « *En définitive, la République du Congo a mis un accent particulier sur la décentralisation comme véritable vecteur du développement territorial. Ce qui traduit sans nul doute son intérêt pour le développement des collectivités locales, lequel vise le bien-être de la population* », a précisé Juste Désiré Mondelé. Il a, enfin, annoncé l’organisation, courant février 2023, d’un Forum sur la décentralisation et le développement local. Le but étant d’obtenir l’adhésion et la contribution de toutes les parties prenantes à ce processus.

P.W.D.

GOVERNANCE PUBLIQUE

L'Upads fait une série de propositions au gouvernement

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty-Mabiala, a animé le 13 décembre, à Brazzaville, une conférence de presse pour réagir au message à la nation du chef de l'Etat. Ainsi, volet par volet, le chef de file de l'opposition congolaise a fait une série de propositions au gouvernement en vue de l'aider à améliorer sa gouvernance.

Dans sa déclaration, l'Upads a fait une analyse critique du contenu du message du président de la République et à chaque volet, elle a fait quelques suggestions au gouvernement aux fins de l'aider à améliorer sa gouvernance publique.

Au plan politique, l'Upads suggère, entre autres, l'application des textes sur la décentralisation ; la publication des décrets mettant en place les assemblées des conseils consultatifs, concomitamment avec le renouvellement des mandats de leurs organes exécutifs ainsi que la mise en œuvre des conclusions de la dernière concertation politique de Ouesso.

Réagissant au sujet sur la lutte contre la corruption et les antivaleurs, Pascal Tsaty-Mabiala a fait savoir que ce combat relève avant

tout de la volonté politique et la liberté d'exercice du pouvoir judiciaire. Ainsi, pour éradiquer ce fléau qui gangrène l'administration congolaise, l'Upads propose le renforcement de l'éthique des magistrats et l'application des sanctions disciplinaires à l'encontre des juges corrompus ; l'auto saisine par le parquet de tout fait lié à la corruption, la concussion, la fraude et l'enrichissement illite.

Cette formation politique d'opposition suggère aussi la création d'un pôle financier indépendant auprès de la direction générale de la police judiciaire.

« Il est difficile d'éradiquer la corruption mais c'est possible d'atténuer l'ampleur de ce phénomène par une décision politique et par l'indépendance de la justice et de la presse »,



Pascal Tsaty-Mabiala/Adiac

a souligné le chef de file de l'opposition congolaise.

A propose de l'unité nationale, l'Upads estime que celle-ci est cruciale et doit être consolidée, entre autres, par la construction d'un mausolée dédié aux pères fondateurs afin de re-

constituer l'histoire congolaise objectivement. Ce parti propose aussi la prise des mesures d'apaisement en faveur de tous les protagonistes des conflits politiques de 1997 à nos jours ainsi que le lancement d'un débat national sur le phénomène

d'éthique et ses conséquences dans la gestion du pouvoir politique.

S'agissant du développement du pays, Pascal Tsaty-Mabiala a tout de même reconnu les efforts fournis par le gouvernement dans la construction des édifices publics. Par ailleurs, il s'est interrogé sur l'opportunité de mise en œuvre de plusieurs réalisations qui, selon lui, n'ont aucun impact sur le développement du pays. Il a cité, entre autres, les stades construits dans tous les départements du Congo qui n'ont pas de ligues de sport ; la construction des aéroports sans une seule compagnie aérienne pour les rentabiliser ainsi que les palais présidentiels dans lesquels le chef de l'Etat n'y « séjourne qu'une seule fois tous les cinq ans ».

Firmin Oyé

Assurances et Réassurances du Congo

Entreprise régie par le code CIMA

APPEL D'OFFRES

SECTEUR : ASSURANCES

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité de ses services, la société Assurances et Réassurances du Congo en sigle ARC, Société Anonyme au capital de 4.000.000.000 de F CFA avec Conseil d'Administration, envisage de faire appel aux services des garagistes, experts en automobile, risques divers et transport, des experts en évaluation du préjudice corporel, des avocats, des enquêteurs compétents en cas de survenance des sinistres de toute nature.

A cet effet, elle invite par le présent avis d'appel d'offres, les prestataires qualifiés, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission accompagnée des pièces suivantes avant le 31 décembre 2022 :

- Les photos des locaux abritant le siège de votre structure ;
- Vos coordonnées téléphoniques et géographiques ;
- La photocopie de la pièce d'identité du responsable de votre structure ;
- La photocopie des diplômes obtenus ;
- Votre contrat d'assurance Responsabilité Civile ;
- Vos références techniques et expérience dans vos domaines respectifs ;
- Votre dossier fiscal composé des éléments suivants :
 - Attestation d'immatriculation Employeur (CNSS) ;
 - Certificat de non faillite, redressement et de liquidation judiciaire (Tribunal du commerce) ;
 - Certificat de résidence fiscale ;
 - Certificat de moralité fiscale ;
 - Attestation de régime d'imposition ;
 - Certificat d'immatriculation SCIEN /SCIET (Ministère du plan) ;
 - Attestation d'immatriculation RCCM.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Vos dossiers doivent être déposés à la Direction Générale de l'ARC à l'attention du Directeur Général.

Fait à Brazzaville, le 09 décembre 2022

William MASSEMBO

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ARC

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

ENVIRONNEMENT

Des engagements favorables pour l’agriculture et les mines

La mise en œuvre des plans d’aménagement des aires protégées et des plans d’aménagement de pêche, à proximité des zones d’exploitation minière industrielle, est l’un des engagements pris, le 9 décembre, à Brazzaville par le panel des participants au dialogue multi-acteurs organisé par le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Sur le plan agricole, les engagements volontaires sont, entre autres, la mise en place par le gouvernement d’un cadre légal régissant le secteur de l’agriculture d’ici à 2025. Ainsi, les exploitants agricoles vont, désormais, intégrer et accepter progressivement les principes d’une agriculture écologique. L’Etat s’est proposé de favoriser une agriculture climato-écologique. Afin d’encourager cette agriculture, les petits producteurs s’engagent à réduire de 80% l’utilisation des pesticides chimiques en zone urbaine et péri-urbaine. Et, le gouvernement s’est engagé à promouvoir le développement de l’agroforesterie en zone de savane. Pour recadrer les actions dans le secteur de la pêche, l’exécutif s’est aussi engagé à renforcer le cadre réglementaire sur les pêcheries. Les armateurs et les pêcheurs artisans vont s’organiser en groupements. Outre le cadre réglementaire, l’Etat va renforcer les mécanismes de surveillance et les armateurs vont appuyer l’administration de la pêche pour l’élaboration ainsi que la mise en œuvre des plans d’aménagement des pêcheries d’ici à 2030. Le secteur de la pêche continuera d’être conforté par les partenaires qui se présentent

d’accompagner l’administration de la pêche dans les projets d’immersion des récifs artificiels dans la zone de la pêche artisanale. Les documents d’analyse approuvés aideront l’Etat à prendre des « décisions éclairées et de faire des choix politiques qui puissent contribuer à inverser la tendance d’érosion de la biodiversité dans notre pays, mais surtout de prévenir des atteintes plus graves qui pourraient survenir dans l’avenir; notamment dans les secteurs de l’agriculture et des mines, principaux domaines impactant la biodiversité dans notre pays », a indiqué Pascal Loko, conseiller à l’Environnement. Outre l’agriculture, le panel des participants au dialogue multi-acteurs a pris également des engagements volontaires dans le secteur minier. Les compagnies minières se sont engagées à accompagner la mise en œuvre des plans d’aménagement des aires protégées et des plans d’aménagement de pêche, à proximité des zones d’exploitation minière industrielle. De même, elles vont réhabiliter progressivement à 100% les sites dégradés et les coopératives minières signeront des conventions qui encouragent la conservation de la biodiversité. Tous les acteurs de l’exploita-



Les acteurs-clefs du dialogue multi-acteurs organisé par le WWF/Adiac

tion de la mine à petite échelle disposeront, désormais, des certificats de conformité environnementale et utiliseront les techniques d’exploitation sans produits chimiques prohibés, suivant les dispositions légales. Les coopératives minières s’engagent à signer des conventions qui encouragent la conservation de la biodiversité et les exploitants de la mine à petite échelle vont utiliser les techniques d’exploitation sans utilisation des produits chimiques prohibés, suivant les dispositions légales. Au regard de ces engagements, le gouvernement incitera la création d’une sous-fédération des exploitants des mines à pe-

tite échelle au sein de l’Union patronale et interprofessionnelle du Congo. Il va formaliser le secteur minier artisanal à travers le ministère chargé des industries minières. Le rapport d’étude ainsi que les propositions d’engagement volontaires vont corser la démarche d’intervention avec les parties prenantes impliquées dans les secteurs agriculture et mines, retenus dans le cadre de l’étude et de l’initiative Biodev2030. Le conseiller à l’Environnement, Pascal Loko, a aussi affirmé : « Lesdits outils seront également utilisés pour affiner la contribution de la République du Congo

dans la l’adoption et la mise en œuvre du nouveau cadre mondial sur la biodiversité post 2020 actuellement en débat à Montréal, au Canada ». Dans le cadre du projet Biodev, l’Etat mènera des actions de consultations nationales sur la mise en œuvre des différents engagements volontaires proposés, avec l’appui des partenaires techniques et financiers traditionnels. « Agissons donc vite et dès maintenant pour la sauvegarde de la biodiversité du Congo pour notre propre bien-être et pour celui de l’humanité », a plaidé le conseiller du ministre.

Fortuné Ibara

APPLICATION DE LA LOI FAUNIQUE

Création d’une chaîne interdépartementale au Congo

Le Parc national d’Odzala-Kokoua et son sanctuaire de gorilles Lossi ont organisé à Owando, chef lieu du département de la Cuvette, un atelier interdépartemental pour renforcer la lutte contre la criminalité faunique et floristique.

Les participants à l’atelier ont recommandé au gouvernement d’allouer un budget conséquent pour assurer la gestion des aires protégées, suggérant également l’organisation d’un atelier sur le processus de recouvrement des dommages et intérêts du préjudice causé à l’Etat par les délinquants fauniques et floristiques. Pour soulager les communautés, ils ont aussi recommandé à l’Etat de veiller à l’application du décret n°06-970 du 27 septembre 1956 fixant les indemnités dues en cas de destruction d’arbres à fruits et de dommages aux cultures. Pendant les travaux, ils ont été édifiés sur l’importance de la faune et la flore congolaises dans l’équilibre de l’écosystème planétaire, l’ampleur de la criminalité liée aux espèces de faune et de flore sauvages au Congo ; la gestion des trophées et des scellés après restitution



Des participants à l’atelier de lutte contre la criminalité faunique et floristique à Owando/Adiac

par décision de justice ; la mise en application de la loi et le respect des droits humains : rappel des bonnes pratiques ; la conservation et justice : collaboration entre magistrats et acteurs de la conservation et répression judiciaire... Les échanges interactifs ont permis d’appréhender les possibilités d’inverser la tendance

de destruction des écosystèmes et des espèces sauvages en mettant en place une chaîne, constituée par toutes les institutions en charge de l’application de la loi faunique. L’Etat des lieux des écosystèmes de la planète ainsi que du Congo, de sa biodiversité faunique et floristique a été fait pour une appréciation plus ap-

profondie des enjeux de la criminalité faunique et floristique. Les participants au séminaire ont eu des connaissances permettant de maintenir une convergence efficace et permanente d’efforts de tous les acteurs dans l’application de la loi faunique et le respect des droits humains. Notons que l’atelier a regroupé

une cinquantaine de participants venant du ministère de l’Economie Forestière, de l’Agence congolaise de la faune et des aires protégées, des directions départementales de l’Economie forestière, de l’organisation non gouvernementale Wild life society conservation ainsi que les agents des autres services chargés de l’application de la loi, notamment les magistrats, le corps pénitentiaire, la police, les agents de la gendarmerie évoluant dans la Cuvette, la Cuvette-Ouest et la Sangha. Le parc national d’Odzala-Kokoua et son sanctuaire de gorilles Lossi, précisons-le, sont le plus vaste des aires protégées du Congo. Ils exécutent l’une de ses principales missions de conservation de la diversité biologique et la préservation des écosystèmes forestiers et de savane dans leur état naturel.

F.I.

QUALITÉ DES PRODUITS

Relance imminente du programme congolais d'évaluation de la conformité

Au cours d'une séance de travail avec les responsables des cabinets Cotecna, du bureau Veritas ainsi que des responsables de l'agence congolaise de la normalisation et de la qualité(Aconoq), le 13 décembre, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a demandé à tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du programme congolaise d'évaluation de la conformité de se mettre en ordre de bataille, en attendant sa relance imminente.



Le programme congolais d'évaluation de la conformité a été lancé au mois d'avril, mais suite à la crise alimentaire que connaît plusieurs pays, le gouvernement avait pris un décret ajournant la mise en œuvre de ce programme qui consiste à vérifier et attribuer les certificats de conformité à tous les produits à destination du Congo. Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a précisé que ce programme n'a jamais été annulé mais suspendu. Vu son importance, des nouvelles décisions ont prises dans le cadre du décret des inspections. La représentante de société Cotecna, Lena Södergren a appré-

cié la décision du gouvernement congolais et signifié que cela va beaucoup améliorer la qualité des produits qui sont importés et vendus au Congo. *« La réunion a été très positive pour nous puisque nous venons encore de recevoir le soutien du gouvernement, afin de relancer ce programme de très haute importance pour le Congo car notre équipe est prête à être déployée sur le terrain, comme nous faisons dans d'autres pays. Ce programme consiste à protéger les citoyens en s'assurant l'aliment que nous consommons ne va pas nous empoisonner ou le câble*

Le ministre avec les partenaires/Adiac
électrique ne va pas bruler... », a-t-elle notifié. Ce programme va, en effet, garantir la protection des consommateurs dans tous les secteurs tout en créant une concurrence loyale pour le pays notamment avec l'instauration de la Zone de libre échange continental africaine. Pour sa part, l'Aconoq qui est l'organe technique du ministère de l'Industrie, se met d'ores et déjà en ordre de bataille, afin de préparer et faciliter l'exécution de ce programme en partenariat avec ses partenaires (Cotecna et Bureau veritas).
Rude Ngoma

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le PATN tend vers son opérationnalisation

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a reçu en audience, le 12 décembre, une délégation de la Banque mondiale conduite par Samia Melhem, en séjour à Brazzaville pour une mission de supervision dans le cadre de l'opérationnalisation du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

L'entretien entre les deux parties a porté principalement sur l'avancement de la réalisation des conditions de mise en vigueur du PATN, dont l'opérationnalisation est prévue pour le 15 janvier prochain. En effet, le PATN vise à améliorer les prestations de services adaptés au numérique, l'accès à ces services par la modernisation de l'enregistrement des faits de l'état-civil, la mise en œuvre des conditions préalables d'un cadre et d'un système d'identité numérique inclusif, à moderniser l'administration publique. Il contribuera, entre autres, à l'augmentation de l'accès de la population congolaise à l'internet haut débit et à l'amélioration de la capacité du gouvernement à fournir des services publics adaptés, grâce au numérique. Il sera donc question de renforcer le cadre réglementaire et institutionnel ainsi que la mise en place d'un marché à haut débit axé sur la concurrence en vue d'appuyer la transformation numérique du pays, tout en mettant l'accent sur l'utilisation productive du haut débit dans la prestation de services publics numériques. *« Comme vous le savez, l'accélération de la transformation numérique est l'un des secteurs majeurs pour le Plan national de développement. Ce projet va aider à accélérer les agences du secteur ainsi que les compétences des Congolais dans le numérique. Le 15 janvier 2023 est une date clé pour nous. C'est la date dont le projet deviendra effectif et celle de sa mise en vigueur »,* a déclaré Samia Melhem, chargée du projet. Le ministre Léon Juste Ibombo a indiqué que ce projet est très important pour le gouvernement d'autant plus qu'il entre dans le cadre des actions à entreprendre dans le Programme national de développement 2022-2026. *« Au niveau du gouvernement, tout est mis en œuvre pour que le 15 janvier prochain l'unité de coordination soit opérationnelle. Ce que nous voulons c'est l'opérationnalisation très rapide du projet »,* a-t-il dit. *« Aussi, nous nous sommes convenu avec nos partenaires pour lancer officiellement le 18 janvier prochain ce grand projet qui est transversal car plusieurs autres ministères sont aussi concernés, notamment ceux de l'Intérieur, des Finances, des Petites et moyennes entreprises, du Plan, de la Justice, de l'Education, de la Jeunesse ... »,* a ajouté le ministre
Gloria Imelda Lossele

EMPLOYABILITÉ

La plateforme Afipj œuvre pour l'accès des jeunes défavorisés aux métiers

L'Association pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes (Afipj) vient de lancer ses activités, le 12 décembre à Brazzaville, après l'acquisition du récépissé. La nouvelle structure entend initier des dizaines de jeunes vulnérables de la capitale aux métiers à fort impact socio-économique.

Selon le président de l'Afipj, Barnabé Boukongou, la plateforme cible essentiellement des jeunes des milieux défavorisés. Ceux qui sont identifiés vont bénéficier des formations en coiffure, en agroalimentaire, en vannerie, au pressing, en restauration, en pâtisserie, en couture, en vente, en informatique, en écologie, à la conduite, à l'e-commerce. L'engagement social de l'Afipj est une réponse face à l'accroissement de précarité et du manque d'emploi des jeunes dans le pays. *« L'Afipj est une association qui se propose d'aider les jeunes à suivre une formation dans des domaines que nous avons ciblés. À la fin de la formation, l'association va les aider à s'insérer, soit en se mettant à leur propre compte, soit en évoluant en groupement. Les jeunes demandeurs ou donateurs peuvent donc nous contacter au 069734141,*



L'atelier de formation des jeunes par l'Afipj/DR

« L'Afipj est une association qui se propose d'aider les jeunes à suivre une formation dans des domaines que nous avons ciblés. À la fin de la formation, l'association va les aider à s'insérer, soit en se mettant à leur propre compte, soit en évoluant en groupement. Les jeunes demandeurs ou donateurs peuvent donc nous contacter au 069734141, pour rencontrer le bureau de l'association au n°43 bis de la rue Bibimbou, quartier Indzouli, arrondissement 7, Mfilou »

pour rencontrer le bureau de l'association au n°43 bis de la rue Bibimbou, quartier Indzouli, arrondissement 7, Mfilou », a assuré Barnabé Boukongou. La dégradation de la situation sociale, notamment dans les quartiers défavorisés, a conduit de nombreuses organisations non gouvernementales à proposer des réponses pour soulager les jeunes des milieux défavorisés. Celles-ci peinent souvent à atteindre les véritables cibles, la difficulté se trouvant dans l'efficacité des actions et des objectifs à atteindre, a estimé le président de l'Afipj. L'organisation des ateliers et la mobilisation du matériel nécessitent d'énormes moyens que la plateforme va devoir solliciter auprès des partenaires au développement, des pouvoirs publics, des organismes internationaux.
Fiacre Kombo

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Nécessité de créer une plateforme nationale au profit des jeunes

Au cours de la cérémonie de restitution de sa récente mission, le 12 décembre à Brazzaville, la première vice-présidente du Forum régional multifonctionnel de la jeunesse sur la Région des Grands Lacs (FRMJ-Cirgl), Rachel Rachetée Kombela, a invité ses compatriotes à s’unir autour d’une plateforme nationale de sensibilisation des jeunes et mineurs sur la santé sexuelle et de la reproduction.

La restitution de la mission a porté sur la présentation du projet Sharp (Solutions for supporting healthy adolescents and rights protection), financé par l’Union européenne dans la Région des Grands Lacs. Il était également question d’aborder les challenges liés à la santé reproductive chez les adolescents et les jeunes. L’objectif étant de créer une plateforme nationale en République du Congo afin de lutter contre les grossesses précoces et les avortements clandestins. Pour atteindre ses objectifs, cette nouvelle structure juvénile devrait se déployer dans tous les départements, question de sensibiliser les acteurs concernés et de concocter les adhérents. Cette plateforme nationale permettra d’intensifier la communication et la sensibilisation à la sexualité des jeunes, la prévention des grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles. L’un des buts de cette organisation étant d’épargner les jeunes des méfaits de la



Des représentants des structures luttant pour les intérêts des jeunes/Adiac

sexualité précoce. Restituant sa mission de renforcement des capacités qui s’est déroulé du 21 au 25 novembre à Bujumbura, au Burundi, Rachel Kombela a partagé son expérience, expliquant quelques notions et technologiques apprises pour le bon fonctionnement des organisations juvéniles. Selon elle, la place des jeunes est indispensable dans la société, d’où la nécessité de les orienter puis les encadrer sur

« Nous devons multiplier nos efforts afin de garantir un meilleur avenir pour nos jeunes et, par ricochet, pour notre pays. Votre apport est attendu car je sais que vous êtes sur le terrain et vos actions sont louables. C’est vous qui êtes sur le terrain et votre dynamisme est attendu pour que notre pays bénéficie des atouts du projet Sharp. Avec l’appui des structures comme Vival, nous ferons beaucoup »

la sexualité. *« Nous devons multiplier nos efforts afin de garantir un meilleur avenir pour nos jeunes et, par ricochet, pour notre pays. Votre apport est attendu car je sais que vous êtes sur le terrain et vos actions sont louables. C’est vous qui êtes sur le terrain et votre dynamisme est attendu pour que notre pays bénéficie des atouts du projet Sharp. Avec l’appui des structures comme Vival, nous ferons beaucoup »*, a-t-elle indiqué. Au terme de ce grand moment de partage, les participants se sont engagés à mettre en œuvre cette plateforme nationale. Les fiches d’engagement sont déjà disponibles. Une fenêtre numérique sera également lancée afin de faciliter l’adhésion des autres structures qui militent pour l’intérêt des enfants. Cela permettra au Congo de travailler en synergie avec d’autres structures des pays de la sous-région. Le Congo intégrera, par la suite, le projet Sharp.

Rude Ngoma

DROITS HUMAINS

Les associations évaluent la loi en faveur des autochtones

Dix ans après la promulgation de la Loi n°5-2011 du 25 février 2011 portant protection et promotion des droits des peuples autochtones, ainsi que les six textes d’application qui l’accompagnent, plusieurs organisations font une évaluation afin d’identifier les avancées, les défis majeurs et les opportunités d’amélioration en formulant des recommandations.

Les structures qui se sont réunies, le 13 décembre à Brazzaville, pour cette évaluation sont, entre autres: le Réseau national des populations autochtones (Rénapac) qui a initié la note dressant le bilan de ladite loi; le Groupe des experts pour la synergie des organisations et plateformes; l’Observatoire congolais des droits de l’homme (OCDH). Leur travail, en la matière, va consister à analyser et amender le draft produit par le Renapac sur la situation des populations autochtones, définir les actions de plaidoyer... Selon, Nina Kiyindou Yombo, chargée du programme ressources naturelles et droits



Les associations évaluent la loi en faveur des autochtones/Adiac

des communautés forestières au sein de l’OCDH, la Loi n°5-2011 du 25 février 2011 a permis au Congo de réaliser des progrès en faveur des peuples autochtones en commençant par faire du pays le pionnier en Afrique concernant la défense et la promotion des droits de ces peuples. Seulement, il y a encore du travail à faire. *« Il y a d’autres aspects de cette*

Loi qui n’ont pas encore de textes d’application notamment la reconnaissance des villages autochtones, le texte sécurisant les droits fonciers et coutumiers des terres des peuples autochtones », a-t-elle souligné. Les recommandations qui sortiront de ce conclave vont contribuer, sans nul doute, à améliorer la situation.

Rominique Makaya

Les pharmaciens suspendent leur préavis de grève

Dans une déclaration rendue publique le 13 décembre à Brazzaville, des pharmaciens réunis au sein du Syndicat national des pharmaciens du Congo ont suspendu leur préavis de grève lancé le 7 décembre dernier.

Cette suspension est justifiée par les différentes réceptions des pharmaciens par les autorités. *« Au vu de nombreuses concertations et réunions, il en ressort que les deux parties ont convenu de ce qui suit : suspension temporaire du préavis de grève et un moratoire de quelques jours est donné à l’administration concernée de procéder à l’annulation pure et simple de l’autorisation portant création et ouverture d’une officine pharmaceutique délivrée à M. Abdoul Madjid Traoré »*, précise la déclaration. Rappelons qu’au cours de l’assemblée générale du 7 décembre dernier, le Syndicat national des pharmaciens du Congo est, par ailleurs, revenu sur la loi 012/92 du 29 avril portant création et organisation de l’Ordre national des pharmaciens du Congo qui stipule? en son article 29 : *« Aucun pharmacien ne peut prétendre exercer son art s’il n’est inscrit à l’un des tableaux de cet Ordre »*. Selon les pharmaciens, Abdoul Madjid Traoré ne remplit aucun critère et ne respecte pas la procédure.

Roger Ngombé



Thrive Agric, société nigériane remporte l'édition 2022 du programme mondiale Visa Everywhere Initiative

Plus de 4 000 candidats fintech ont participé au concours avec des solutions de paiement et de commerce innovantes pour faire face aux défis de demain en matière de paiement.

[Doha, Qatar] [08 Décembre 2022] – Aujourd’hui, Thrive Agric, une fintech qui permet aux petits agriculteurs d’accéder au financement, aux informations et à la distribution, a été couronnée lauréate du Prix Visa Everywhere Initiative (VEI) - un programme d’innovation ouverte et une compétition mondiale pour les start-ups et les fintechs.

La finale mondiale, qui s’est déroulée au Qatar pendant la Coupe du monde de la FIFA 2022, a été précédée d’une compétition étalée sur une période d’un an au cours de laquelle des entrepreneurs du monde entier ont participé à des éditions régionales avant d’accéder à la phase finale.

« Cette année, nous avons vu plus de 4 000 fintechs participer à cette compétition mondiale Visa Everywhere Initiative (VEI), avec un nombre record de 1 130 candidatures en provenance d’Europe centrale, du Moyen-Orient et d’Afrique », a déclaré Andrew Torre, président régional pour la zone ECMEA, de Visa. « Une nouvelle génération de fintechs transforme les moyens de paiements des utilisateurs et des entreprises, ce qui permet à un plus grand nombre de personnes d’accéder plus facilement à l’argent et de le déplacer quand elles en ont besoin. Nous félicitons Thrive Agric et tous les gagnants du concours de cette année, et nous sommes impatients de continuer nos partenariats avec les fin-

techs pour résoudre les défis en matière de paiements qui nous attendent dans le futur ».

Ruben Salazar, Vice-Président Senior et responsable mondial de Visa Direct, a déclaré : « Alors que nous nous efforçons de créer davantage de moyens pour les particuliers, les PME et les grandes entreprises afin de participer à l’économie mondiale, le concours VEI offre un aperçu unique de la façon dont les fintechs contribuent à façonner l’avenir des mouvements des flux d’argent et à élargir l’accès aux marchés et régions mal ou peu desservis. Aujourd’hui, le récipiendaire du Prix Visa Direct aura accès à des outils modernes et des équipes qui aideront à rendre possible les mouvements des flux d’argent vers des milliards de points de terminaison dans le monde entier. »

L’événement a réuni Visa et des leaders d’opinion du secteur, ainsi qu’un ancien gagnant du Visa Everywhere Initiative, pour célébrer les fintechs innovantes et leurs solutions. Wade Arnold, fondateur et PDG de Moov Financial et lauréat du Prix Visa Everywhere Initiative 2021 pour l’Amérique du Nord et le monde, est revenu en tant que juge, avec comme invitée spéciale le Dr Saeeda Jaffar, Directeur Général Régional chez Visa pour les pays de la région du Golfe, qui a animé une causerie avec la légende du football Marcel Desailly.

Les Lauréats :

- 1ère place : Thrive Agric, une fintech fournissant aux petits agriculteurs un accès au financement, à la connaissance et à la distribution.
- 2ème place : Zeti, une fintech permettant le financement par paiement à l’usage des transports écologiques
- 3ème place : Huli, une plateforme qui met en relation patients, médecins et autres services de santé.
- Prix Visa Direct : Thrive Agric, une fintech fournissant aux petits agriculteurs un accès au financement, à la connaissance et à la distribution.
- Prix du public : Huli, une plateforme qui met en relation patients, médecins et autres services de santé.

La finale mondiale du prix Visa Everywhere Initiative a été retransmise en direct sur Techcrunch et peut être consultée sur son site web ici.

###

À propos de Visa Everywhere Initiative

Visa Everywhere Initiative est un programme d’innovation ouvert à tous qui aide les start-ups à débloquent de nouvelles opportunités et leur offre une plateforme mondiale pour démontrer leurs solutions révolutionnaires. Le programme a été lancé pour la première fois aux États-Unis en 2015, et s’est rapidement développé pour devenir un programme mondial. À ce jour, près de 8 500 start-ups ont participé, et ont collectivement levé plus de 16 mil-

liards de dollars de financement.

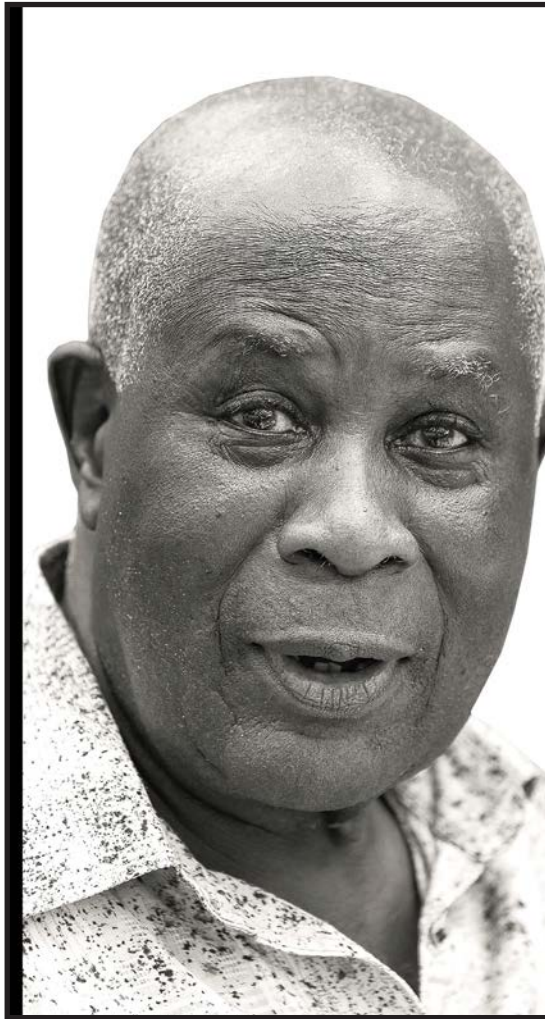
Visa Everywhere Initiative est ouvert à toutes les start-ups qui proposent des solutions innovantes aux challenges de demain en matière de paiements et de commerce. Elle permet également de soutenir les start-ups et les fintechs de deux manières :

1. En tant que concours, elle leur offre une scène mondiale pour présenter leurs solutions à un panel d’experts en paiements, gagner des prix et bénéficier d’une plus grande attention dans le secteur.
2. En tant que programme, il permet aux jeunes entreprises d’accéder à notre réseau mondial de partenaires. Ce réseau est accessible à nos équipes Visa du monde entier lorsqu’elles recherchent des solutions.

À propos de Visa Inc.

Visa Inc. (NYSE : V) est le leader mondial des paiements numériques, facilitant les transactions entre les consommateurs, les commerçants, les institutions financières et les entités gouvernementales dans plus de 200 pays et territoires chaque année. Notre mission est de connecter le monde grâce au réseau de paiements le plus innovant, le plus pratique, le plus fiable et le plus sécurisé, permettant aux individus, aux entreprises et aux économies de prospérer. Nous croyons que les économies qui incluent tout le monde partout, élèvent tout le monde partout et nous considérons que l’accès est fondamental pour l’avenir du mouvement de l’argent. Pour en savoir plus, visitez Visa.com.

###



IN MEMORIAM
GEORGES MABONA
7 Avril 1937 - 5 Novembre 2022

Afin de commémorer religieusement les « 40 jours » de son rappel à Dieu, des messes seront célébrées pour le repos de son âme

📍 **Brazzaville,**
en la Basilique Sainte-Anne du Congo
Mercredi 14 décembre 2022 à 14h00
Messe d’action de grâce

📍 **Pointe-Noire,**
en la Cathédrale Notre-Dame de l’Assomption
Samedi 17 décembre 2022 à 9h30
Messe d’action de grâce

Vous y êtes aimablement conviés

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

NÉCROLOGIE



Les familles Balimba, Pongault et Potard Mohoussa ont la profonde douleur de porter à la connaissance de tous les membres des familles respectives, des amis et connaissances et les collègues des Dépêches de Brazzaville du décès de leur fils et neveu Bienvenu Balimba, survenu le vendredi 2 décembre 2022 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n° 79 de la rue Likouala à Poto-Poto (Arrêt de bus la Mucodec de l’avenue de France). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Les DEP s'approprient les outils du nouveau cadre de gestion

Les directeurs des études et de la planification (DEP) des trente-cinq ministères que compte la République du Congo apprennent notamment l'utilisation de la fiche dynamique de collecte de données, outil nécessaire pour une bonne maîtrise des différentes phases de la chaîne de planification-programmation-budgétisation-suivi-évaluation.

L'atelier consacré à l'appropriation de la fiche de collecte de données des projets d'investissement public est organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), du 12 au 16 décembre, à Kintélé. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique 2020-2029 de la réforme du système de gestion des finances publiques qui a adopté un plan d'action triennal de mise en œuvre des actions prioritaires sur la période 2021-2023. L'objectif étant de permettre la prise en compte des exigences de l'opérationnalisation du nouveau cadre juridique des finances publiques issu des directives de la Communau-

tés économique et monétaire de l'Afrique centrale. Présidant les travaux au nom de la ministre du Plan, son conseiller De Trebeau Tchikaya Gondhet a indiqué : « Cet important atelier au profit des acteurs de la chaîne de gestion des in-

vestissements publics nous permet de poursuivre la progression vers la mise en œuvre du budget programme et rendre opérationnels les outils de planification adoptés ».

« Cet important atelier au profit des acteurs de la chaîne de gestion des investissements publics nous permet de poursuivre la progression vers la mise en œuvre du budget programme et rendre opérationnels les outils de planification adoptés »

« Il devra constituer un repère important sur la pratique des tâches relatives au processus de maturation des projets. Il s'agit de la sélection, l'élaboration du programme triennal d'investissement public, la

2022-2026. Par ailleurs, s'exprimant sur l'importance que revêt cette formation, le DEP des Zones économiques spéciales, Jean Bedel Solo, a confié que ce séminaire de formation était très capital car, il leur permet de s'arrimer au basculement

Le consultant international chargé de cette formation, Rufin Baghana, espère, quant à lui, avec l'engagement de tous les ministères, pouvoir utiliser la fiche dynamique sur l'ensemble des projets d'ici à 2023. Signalons qu'outre la formation sur l'utilisation de la fiche dynamique, les participants vont également valider le matériel de formation pour les formations continues des acteurs des ministères sectoriels; exploiter le manuel d'utilisation des fiches projet ; expérimenter les mécanismes de collaboration de chaque acteur dans le processus de renseignement de la fiche de maturation des projets.

Lopelle Mboussa Gassia

DÉVELOPPEMENT

Lancement de la plate-forme U-Report en faveur des jeunes

La plate-forme U-Report Congo, officiellement lancée le 12 décembre à Brazzaville, permettra aux jeunes d'échanger sur les problèmes qui les concernent tout en proposant des solutions innovantes afin de les résoudre.

Le Congo est le 97^e pays à lancer la plate-forme U-Report. « La plate-forme est conçue pour permettre aux jeunes de se prononcer sur des sujets de société et proposer des solutions aux problèmes auxquels ils font face », a expliqué le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Ngouélondélé, soulignant que l'engagement et la participation citoyenne des jeunes au développement de leur communauté sont une priorité. Selon lui, il est important de valider les thématiques qui seront mises à la disposition des jeunes à travers U-Report afin de canaliser les échanges. Dans U-Report, les échanges se font par messagerie téléphonique, Facebook, WhatsApp. L'inscription est gra-



La plate-forme U-Report lancée en faveur des jeunes/Adiac

tuite et il suffit d'envoyer le mot "Congo" avec un numéro Airtel au 2024. Pour l'année 2023, l'objectif est d'atteindre 5000 jeunes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. La société de téléphonie mobile

Airtel est, en effet, partenaire dans la réalisation de ce projet. « Notre implication s'inscrit dans le cadre de notre engagement social auprès des communautés locales dans lesquelles

notre réseau opère », a indiqué le directeur général de ladite société, Alain Kahasha. Pour la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance, Chantal Umutohi, il est question de fédérer les as-

sociations de jeunesse autour de la plate-forme U-Report pour leur permettre d'influencer positivement les communautés et participer aux changements souhaités. « Tous nos espoirs pour un monde meilleur repose sur les jeunes », a-t-elle indiqué, rapportant les propos du secrétaire général des Nations unies.

En appelant les jeunes à s'inscrire massivement sur cette plate-forme, le ministre en charge de la Jeunesse a précisé que les résultats des échanges entre les jeunes formeront la base d'un dialogue. « Jeunes dignes et soucieux du développement, que vos opinions et aspirations guident notre action », a-t-il conclu.

Rominique Makaya

« Jeunes dignes et soucieux du développement, que vos opinions et aspirations guident notre action »

CENTRAFRIQUE

3,4 millions de personnes auront besoin d’une aide d’urgence en 2023

Une agence des Nations unies a alerté que près de 3,4 millions de personnes auront besoin l’année prochaine d’aide humanitaire et de protection en République centrafricaine (RCA), relevant que la crise humanitaire dans ce pays d’Afrique centrale continue de s’exacerber.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) de l’Organisation des Nations unies (ONU), les 3,4 millions de personnes dans le besoin constituent une augmentation de 10% par rapport à 2022. Parmi elles, deux millions de personnes auront des besoins complexes et sévères menaçant leur bien-être physique et mental. L’ONU et ses partenaires auront besoin de 465 millions de dollars pour leur assistance humanitaire en 2023. L’impact de la guerre en Ukraine, conjugué à l’insécurité dans certaines zones et les conséquences du changement climatique sur les communautés les plus vulnérables, auraient lourdement contribué à l’augmentation des besoins.

Erosion persistante des moyens de subsistance
Au vu des violences envers

les civils et l’insécurité dans les localités situées hors des centres urbains, Ocha estime que plusieurs milliers de personnes voient augmenter « leur niveau de vulnérabilité » ainsi que leurs moyens de subsistance « s’éroder ». Leur accès à la nourriture et aux services de base, notamment les soins de santé et l’eau, est drastiquement limité, selon une analyse multisectorielle conjointe de la communauté humanitaire sur l’aperçu des besoins hu-

mans soixante-douze sous-préfectures du pays.

Forte augmentation des prix du blé, du riz et de l’huile végétale
Les secteurs avec le plus grand nombre de personnes dans le besoin l’année prochaine seront l’eau, l’hygiène et l’assainissement, la sécurité alimentaire, la santé et la protection (entre 2,7 et 3 millions de personnes dans le besoin). La sécurité alimentaire fait partie des sec-

teurs ayant besoin d’aide par rapport à la présente année. Sur le terrain, les effets de l’inflation sont visibles dans le panier des ménages. Avec 50% de la population ne mangeant pas à sa faim, la Centrafrique compte l’une des plus grandes proportions de personnes en situation d’insécurité alimentaire critique dans le monde.

1,5 million de personnes ont besoin d’une aide vitale
Ocha a examiné la situation

Bakala, au cœur de la RCA, dorment le ventre creux », a-t-elle décrit, relevant que « des feuilles de manioc écrasées et bouillies, et des gombos transformés en sauce gluante, voilà ce qui finit dans les assiettes de la plupart de gens, un seul repas par jour ». Par ailleurs, le nombre de personnes touchées par les inondations a plus que triplé cette année par rapport à 2021. Une tendance qui va probablement se poursuivre en raison du changement climatique. Les inondations avaient touché plus de 35 000 personnes l’année dernière et près de 105 000 d’autres en cette année. Malgré des défis d’ordre sécuritaire et logistique, les acteurs humanitaires ont pu fournir une aide vitale à 1,5 million de personnes depuis le début de l’année, soit 75% de la cible du Plan de réponse humanitaire 2022.

Noël Ndong

« Des feuilles de manioc écrasées et bouillies, et des gombos transformés en sauce gluante, voilà ce qui finit dans les assiettes de la plupart de gens, un seul repas par jour ».

manitaires 2023 pour la Centrafrique. Le résultat de plus de 23 000 ménages interviewés

teurs ayant affiché une hausse particulière des besoins, avec 600 000 personnes (+25%) de

UE-ACP

Inquiétude sur l’accord post-Cotonou

L’accord post-Cotonou inquiète de plus en plus, à cause du retard dans la ratification. Un échec n’est pas à exclure, dix-huit mois après avoir été conclu par les négociateurs de l’Union européenne (UE) et de l’Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP).

L’accord politique entre l’UE et les 79 membres de l’Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui risque de se solder par un échec n’a toujours pas été ratifié, dix-huit mois après avoir été conclu par les négociateurs des deux parties. Il a finalement été signé par la commissaire européenne aux Partenariats internationaux, Jutta Urpilainen, et son homologue ACP, Robert Dussey, mais après plusieurs années de négociations laborieuses et de retards accumulés. Ce document succède à l’accord de Cotonou de 2000 et promet un renforcement du dialogue politique ainsi que de la coopération au développement, sans modifier les accords commerciaux entre l’UE et les pays ACP-, qui resteront fondés sur les accords de partenariat économique régionaux et l’accord « Tout sauf les armes ». A cela, il faut ajouter des dispositions relatives à la sécurité et aux migrations, l’une des questions les plus controversées des négociations, notamment de nouveaux engagements des pays ACP liés au retour et à la réadmission des migrants économiques déboutés, ainsi qu’un nouveau texte sur la «migration circulaire» et les voies légales d’accès à l’Europe. Mais la Hongrie, qui avait deman-

dé à la Commission européenne d’exiger des engagements plus stricts sur le retour et la réadmission des migrants, continue de bloquer les tentatives de l’exécutif européen de ratifier l’accord. Le Parlement européen, quant à lui, a réitéré ses demandes aux États membres de l’UE de sortir de l’impasse et de finaliser l’accord. Les principaux euro-députés du groupe socialiste à l’Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, ont notamment accusé le gouvernement de Viktor Orbán de «prendre en otage l’accord post-Cotonou», ajoutant que «des retards supplémentaires ne sont plus acceptables». Lors de la dernière réunion de l’Assemblée parlementaire, qui s’est tenue au Mozambique, on apprenait que les États africains cherchaient à revenir sur le pacte, notamment concernant les engagements relatifs à l’égalité des sexes et à la non-discrimination fondée sur l’orientation sexuelle. La réunion des eurodéputés et des pays ACP a principalement porté sur l’exigence que les pays riches respectent leur promesse de fournir 100 milliards de dollars par an pour financer l’adaptation au changement climatique ainsi qu’un soutien pour s’adapter à la future taxe carbone aux frontières de l’UE.

Les représentants des pays ACP ont également demandé de l’aide pour se conformer à la législation européenne sur le devoir de vigilance des entreprises et les produits zéro déforestation. En octobre dernier, l’Afrique du Sud, deuxième économie du continent, a signalé son intention de se retirer de l’ACP au motif qu’elle dispose de son propre accord de partenariat politique et économique avec l’UE. Depuis les années 2000, l’UE négocie avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) des Accords de partenariat économique en substitution aux anciens accords de Lomé et de Cotonou. Dans ce cadre, les pays du Sud concernés seraient amenés à ouvrir leurs marchés à la plupart des produits en provenance de l’UE. Seul un accord régional de ce type a été signé à ce jour, en raison des fortes réticences exprimées tant par les sociétés civiles que les États : crainte de la concurrence sur leurs marchés agricoles, perte de recettes douanières essentielles aux budgets des États, absence de nouveaux avantages à l’entrée sur le sol européen. L’Europe accentue sa pression en négociant des accords dits intérimaires individuellement avec certains pays.

N.Nd.

SOMMET ETATS- UNIS/ AFRIQUE

Washington va engager 55 milliards de dollars sur trois ans pour le continent noir

Les Etats-Unis d’amérique «vont consacrer 55 milliards de dollars à l’Afrique sur trois ans», a annoncé la Maison Blanche, la veille de la réception par le président américain, Joe Biden, de nombreux dirigeants du continent pour un sommet à Washington.

Les fonds promis seraient en particulier consacrés à la santé et à la réponse au changement climatique, a dit le conseiller à la sécurité nationale du président américain, Jake Sullivan, sans donner de détails sur leur provenance ou leur répartition. Il y aura «une réelle mobilisation de ressources sur des objectifs concrets», a-t-il déclaré, soulignant que les détails seraient dévoilés ces prochains jours. «Si vous comparez ce que les Etats-Unis promettent pendant les trois prochaines années avec ce que d’autres pays promettent, je pense que la comparaison nous est très favorable», a-t-il ajouté, assurant que ces financements, et plus généralement l’engagement américain, ne seraient pas liés à l’attitude des pays africains face à la guerre en Ukraine, à l’heure où nombre d’entre eux refusent de condamner ouvertement la Russie. «Nous ne mettons de pistolet sur la tempe de personne» à ce sujet, a affirmé Jake Sullivan, avant d’annoncer la nomination d’un «représentant spécial» chargé de veiller à la mise en oeuvre de ces grandes promesses financières, Johnnie Carson, diplomate de 79 ans, ancien ambassadeur dans plusieurs pays africains. Le sommet de trois jours à Washington est censé relancer les relations des Etats-Unis avec le continent africain, laissées plus ou moins en jachère par l’ancien président Donald Trump, au moment où Pékin et Moscou avancent leurs pions sur le continent.

Droits humains
Il s’agit de la deuxième rencontre du genre, après une première édition de 2014. «Vous allez voir une réelle énergie et un esprit de coopération», a fait savoir Jake Sullivan. Interrogé sur la présence de nombreux dirigeants très critiqués par les organisations de défense des droits humains, le conseiller de Joe Biden a rappelé que les Etats-Unis avaient tenu à organiser le sommet en «étroite coordination» avec l’Union africaine. Washington a donc invité tous les pays membres de cette organisation et en «bons rapports» avec elle, excluant de ce fait le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Soudan, ainsi que l’Erythrée, avec qui la première puissance mondiale n’a pas de relations diplomatiques. «Nous allons bien sûr évoquer les valeurs universelles que sont les droits humains, la démocratie, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption pendant le sommet », a précisé Jake Sullivan, avant de promettre un voyage officiel de haut rang en Afrique l’an prochain. «Au niveau du président, de la vice-présidente et de membres du gouvernement, il y aura un engagement large à se rendre dans le continent en 2023», a-t-il assuré.

N.Nd.

COP15 BIODIVERSITÉ

Le sommet de la décennie pour sauver la nature

La Conférence des parties de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur la biodiversité (COP15 biodiversité) s'est ouverte la semaine dernière à Montréal, au Canada, avec un défi colossal : tenter en moins de deux semaines de sceller un accord historique, la «dernière chance» de sauver les espèces et les milieux naturels de la destruction.

«Cette réunion est notre chance de passer de la dis-corde à l'harmonie, d'ar-rêter cette orgie de des-truction et de conclure un pacte de paix avec la na-ture», a déclaré le président de la COP15, Huang Runqiu, ministre chinois de l'Ecolo-gie et de l'Environnement (la Chine préside ce sommet qui a néanmoins lieu à Mon-tréal, en raison de la situa-tion sanitaire). «Le monde a les yeux tournés vers nous, attend nos travaux et nous devons avancer ensemble», a-t-il ajouté. Les délégués de 190 pays ont jusqu'au 19 décembre pour adopter un «cadre mondial décennal» assez ambitieux pour mettre un terme d'ici à 2030 à la destruction de la nature et de ses ressources, indispensables à la survie de l'humanité et à la lutte contre le réchauffement cli-matique.

Protéger 30 % des terres et des mers : l'objectif 30x30
Et le temps presse, l'on recense au moins un mil-lion d'espèces menacées d'extinction, un tiers des terres sont gravement dé-gradées et les sols fertiles

disparaissent, tandis que la pollution et le change-ment climatique accélèrent la dégradation des océans. «L'humanité est devenue une arme d'extinction massive», a tonné le se-crétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à cause de «notre appétit sans li-mite pour une croissance économique incontrôlée et inégale». Cette COP15, sœur jumelle, dans l'ombre, des COP sur le climat, est une des dernières chances de «stopper notre guerre contre la nature», a-t-il dé-claré. Il s'agit de concrétiser un accord sur une vingtaine d'objectifs, dont le principal vise à protéger 30 % des terres et des mers («objectif 30x30»). D'autres prévoient la restauration des milieux naturels, la réduction des pesticides, la lutte contre les espèces invasives ou les conditions d'une pêche et d'une agriculture durables. Trois jours de discussions préalables ont eu lieu mais elles se sont conclues sans avancée significative - seu-lement cinq objectifs ap-prouvés -, alimentant une inquiétude de plus en plus vive chez les observateurs.

Les travaux ont repris len-tement mardi. Freinés im-médiatement par une passe d'armes entre les Occiden-taux et la Russie accusée d'«écocide» après la décou-verte de milliers de dauphins morts échoués en mer Noire, théâtre de la guerre. «Il n'y a pas le niveau d'urgence, le niveau d'implication, le ni-veau d'ambition dont nous avons réellement besoin», a déploré Patricia Zurita, pré-sidente de BirdLife Interna-tional en marge d'une ma-nifestation dans les couloirs de la conférence. «L'argent est là, il nous manque seu-lement la volonté politique», a-t-elle ajouté. «Arrêtez l'ef-fondrement», «Bilan positif pour la nature = bilan posi-tif pour les humains», pro-clamaient les pancartes de cette coalition de 350 orga-nisations non gouvernemen-tales. Dans le centre-ville de Montréal, quelques dizaines de militants habillés tout en noir ont manifesté pour dé-noncer l'hypocrisie du som-met, très encadrés par de gros contingents policiers qui barricadent les accès au Palais des congrès où se tiennent les discussions.

Noël Ndong

GUINÉE CONAKRY

Moussa Dadis Camara nie toute responsabilité dans le massacre de 2009

L'ancien chef d'Etat guinéen, Moussa Dadis Camara, a été entendu à la barre, le 12 décembre, lors de sa première déposition devant le tribunal qui juge les responsables présumés du massacre de septembre 2009.

Moussa Dadis Camara est accusé, aux côtés de dix autres anciens responsables militaires et gouvernementaux, du meurtre de 156 personnes et du viol d'au moins 109 femmes par les forces pro-junte, lors d'un rassemblement de l'opposition dans un stade de Conakry, en septembre 2009. Devant les magistrats, le capitaine Camara a crié au complot et en a appelé à Dieu. « Je dis donc que le 28 septembre a été sa-vamment orchestré, préparé de toutes pièces, par monsieur le président Alpha Condé, Sékouba et leur bourreau Toumba », a-t-il déclaré. « Nous, notre ligne de défense est très claire, le président n'est pas allé au stade, il n'a ordonné à personne d'aller au stade, et Toumba a même dit qu'il n'est pas allé au stade sous l'ordre du président Dadis », a expliqué Almamy Samory Traoré, l'un des avocats de Moussa Dadis Camara. Âgé de 57 ans, Moussa Dadis Camara, porté au pouvoir par un coup d'Etat en décembre 2008, affirme que les crimes dénoncés ont été perpétrés par des hommes échappant à tout contrôle. Le procès tâchera de dire s'il avait donné l'ordre de briser la contesta-tion. « Il est important de rappeler qu'en majorité, les bérêts rouges qui ont impulsé ceux qui ont perpétré ces massacres et aus-si les miliciens, étaient sous le commandement de M. Moussa Dadis Camara. Les miliciens étaient recrutés sous ses ordres, donc aujourd'hui il ne peut pas se cacher derrière ces deux révélations pour aspirer se tirer d'affaire », a dit Alpha Amadou Ds Bah, avocat des victimes. Moussa Dadis Camara a affirmé qu'une fois informé de ce qui se passait au stade, le 28 septembre 2009, il avait essayé de se rendre sur les lieux pour mettre fin aux violences, mais que son aide de camp, le lieutenant Aboubacar Sidiki Diakité alias Toumba, l'en avait empêché. Ce dernier est le principal accusateur du capitaine Camara. Rappelons que le 28 septembre 2009, les bérêts rouges de la garde présidentielle, des policiers, gendarmes et miliciens avaient ré-primé, « avec une cruauté effrénée et une froideur inhumaine », selon des témoins, un rassemblement de dizaines de milliers de sympathisants de l'opposition, réunis dans un stade de la banlieue de Conakry pour dissuader Moussa Dadis Camara de se présenter à la présidentielle de janvier 2010. Les exactions avaient continué les jours suivants. Selon le rapport d'une commission d'enquête internationale mandatée par l'Organisation des Nations unies, au moins 156 personnes avaient été tuées, des centaines blessées et près de 109 femmes violées.

Yvette Reine Nzaba

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les familles Massamba et de la presse écrite congolaise ont la pro-fonde douleur d'annon-cer le décès de Monsieur **Massamba Euloge alias «Macky Sall»**, survenu le 1^{er} décembre 2022, à Brazzaville

La veillée mortuaire se tient dans la rue Bas-soundi n° 6 à Moungali.

L'inhumation est prévue le vendredi 16 décem-bre 2022 au Cimetière Samba Alphonse.

Que la terre lui soit lé-gère.



IN MEMORIAM



13 décembre 2021 – 13 décembre 2022
Voici 1 an que notre père, oncle, grand-frère et fils, Didier Moyolemba, nous a quittés pour un meilleur monde.

Très cher papa, ton souvenir et tes actions, demeurent toujours visibles dans nos vies, l'éducation et les conseils que nous a prodi-gués ont fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : « Les morts sont vivants à travers leur progéniture ».

En ce jour commémoratif, « la grande famille, Moyolemba » prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Il est vrai qu'avec le temps, il y a des douleurs qui s'apaisent. Mais, le temps ne saura tarir nos larmes, ni effacer la douleur d'avoir perdu un être cher.

Tu étais un homme incroyable, dévoué et là pour tous. Nous garderons toujours des sou-venirs positifs de toi, de ta générosité, de ta gentillesse, de ta grande âme.

Très cher papa, que ton âme repose en paix et que la terre de nos ancêtres te soit propice !

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CSU

Le ministre de la Santé sollicite la réhabilitation des hôpitaux de référence

La Journée internationale de la Couverture santé niverselle (CSU) a été célébrée, le 12 décembre, sur le thème «Construire le monde que nous voulons, un avenir en bonne santé pour tous». A cette occasion, le ministre en charge de la Santé publique, Jean-Jacques Mbungani, a demandé au gouvernement de prendre des mesures rapides pour la réhabilitation des hôpitaux de référence, la construction de la plateforme de santé et la mise en place d'un système de couverture sanitaire.



Photo de famille après la cérémonie de la Journée internationale de la CSU

Présidée par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, cette cérémonie a été marquée notamment par l'intervention du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, qui a indiqué que «la célébration de la journée du 12 décembre 2022 marque une fois l'engagement du gouvernement à accélérer la marche vers la Couverture santé universelle, sous l'impulsion du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. «La vision du chef de l'Etat en matière de Couverture sanitaire universelle est en train de se matérialiser progressivement et sûrement par le gouvernement de

la République que conduit son M. Jean-Michel Sama Lukonde, chef du gouvernement, et ce à travers le programme d'action du gouvernement 2021-2023», a-t-il dit. Et le numéro un de la santé de la Santé publique, Hygiène et Prévention de rappeler à l'assistance le discours d'investiture du chef de l'Etat, prononcé le 24 janvier 2019, dans lequel il indiquait qu'environ cinquante millions de Congolais, représentant 60 % de la population, n'ont pas accès au système de santé. Sur ce, le ministre Jean-Jacques Mbungani a plaidé pour la réhabilitation rapide des hôpitaux de

référence, la construction de la plateforme de santé, la mise en place d'un système de couverture sanitaire. «Nous ne pouvons pas accepter un système de santé défaillant au péril de la vie de nos concitoyens. Le gouvernement aura pour mission d'accroître de 10 % par an le taux de couverture de la population par un système d'assurance maladie abordable et efficace, jusqu'à la atteinte de la Couverture santé universelle», a-t-il déclaré. Le ministre chargé de la Santé a également saisi cette opportunité pour faire l'état des lieux de la Couverture santé universelle.

Blandine Lusimana

ECLAIRAGE PUBLIC À KINSHASA

De la lumière de nouveau sur l'avenue des poids lourds

Après avoir réhabilité l'éclairage public sur l'avenue By-Pass, dans la commune de Lemba, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, vient de s'adonner au même exercice sur l'avenue des poids lourds, qui part de la Gare centrale, dans la commune de la Gombe, au pont Matete, dans la commune éponyme, en traversant les communes de Barumbu et de Limete.

La réhabilitation de l'éclairage public sur l'avenue des poids lourds entre dans le cadre du programme du gouverneur d'éclairer la ville capitale. Pour lancer cet éclairage, le premier citoyen de la ville a appuyé sur l'interrupteur, le 11 décembre dans la soirée, à partir du rond-point TP à Kingabwa, dans la commune de Limite. C'était en présence du vice-gouverneur, Gérard Mulumba, et du bourgmestre sortant de la commune de Limite. Enthousiastes et scandant des cris de joie, la population riveraine et certains usagers de la route ont salué cette action du gouverneur de la ville. Ils ont, par ailleurs, relevé que l'éclairage public apporte non seulement la beauté mais aussi la sécurité sur cette route souvent assié-gée par des bandits et des voleurs. Regrettant le nombre d'accidents enregistrés sur cette artère, souvent de nuit, ceux-ci ont noté que l'éclairage public empêcherait également des accidents de circulation sur cette route. Gentiny Ngobila a, par ailleurs, invité la Société nationale d'électricité, partenaire de ce vaste programme du gouvernement provincial, à prendre des dispositions nécessaires pour que toutes les artères où les lampes sont déjà implantées ou réhabilitées restent éclairées. Après le lancement de cet éclairage sur l'avenue des poids lourds, le gouverneur de Kinsshasa s'est rendu à la place de la gare, dans la commune de la Gombe, pour suivre de près l'évolution des travaux d'ornement de cet endroit à l'occasion des festivités de Noël et de Nouvel An.

Lucien Dianzenza

MED'INNOVANT AFRICA 2022

Wayout ecological solution et Greenbox™ récompensés

Sur les six finalistes sélectionnés parmi plus de 120 dossiers de candidature qui ont présenté leurs solutions innovantes devant un jury de professionnels, Wayout écologique solutions de Tunisie a été distingué par le prix du jury, et GreenBox™ du Congo par le prix coup de cœur.

La cérémonie de remise des prix de Med'Innovant Africa 2022, le concours pour la ville durable méditerranéenne organisé par l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée, a eu lieu le 29 novembre, lors du sommet international Emerging valley, à Marseille, avec plus de 2 300 participants issus de 70 pays. Ce rendez-vous permet de construire ensemble des ponts entre les pays et les initiatives, et défendre l'économie innovante africaine. Prix du jury, Wayout ecological solutions est un projet porté par Mohamed Rammeh. Sa mission est de garantir la propreté des réseaux de drainage de l'eau pluviale à l'aide d'un filtre de récupération des déchets. Elle a développé une solution appelée Zigofiltre, qui est une cage de réception placée en dessous des

plaques d'égout. Mis en œuvre dans onze municipalités tunisiennes, le Zigofiltre joue le rôle de première barrière aux polluants introduits dans les canalisations des eaux usées urbaines et permet de récupérer, par filtre, jusqu'à 6kg par an de plastique. Prix Coup de cœur, GreenBox, projet porté par Osvaldo Rey Mokouma, permet aux petits agriculteurs de stocker leurs denrées plus longtemps. Pour cela, l'entreprise propose des chambres froides mobiles à énergie solaire et des casiers à la location, à installer à l'intérieur de ces unités de chambre froide. Elle anime également des ateliers de formation pour les agriculteurs et les vendeurs afin de les former aux bonnes pratiques de stockage des aliments. Le projet répond à un besoin de petits agriculteurs congo-

lais tout en ambitionnant de limiter le gaspillage alimentaire. En plus de recevoir respectivement une dotation de 7 000 et 2 500 euros, les deux lauréats bénéficieront d'un package d'accélération qui les aidera à poursuivre le développement de leur solution et à s'implanter dans l'écosystème entrepreneurial de la Région Sud. Ce package comprend, par exemple, des sessions de travail, des accompagnements techniques ou des actions de communication. Ce concours est destiné à la promotion de l'écosystème entrepreneurial africain. Depuis sa création en 2019, il récompense les innovateurs à la



Osvaldo Rey Mokouma, porteur du projet GreenBox / Med'Innovant Africa

tête de startups ou de Petites et moyennes entreprises africaines qui développent des solutions pour construire et aménager durablement les territoires méditerranéens et africains de demain. Après deux premières éditions ayant attiré plusieurs centaines de candidatures et déjà cinq start-up récompensées, le concours a mis à l'honneur, cette année, la thématique de la structuration de la ville informelle. Au total, plus de 120 candidatures de porteurs de projets originaires de plus d'une vingtaine de pays du continent africain ont été réceptionnées par Euroméditerranée, confirmant le succès et l'attractivité du concours et de l'accompagnement proposé aux lauréats.

Marie Alfred Ngoma

MONDIAL 2022.

Juvhel Tsoumou: « Je sens au fond de moi que le Maroc va aller au bout, c’est l’heure de l’Afrique »

L’international congolais, vainqueur du championnat du Maroc et de la Ligue des champions 2022 sous les ordres de Walid Regragui, analyse le parcours de son ancien entraîneur à la tête des Lions de l’Atlas. En observateur avisé, il croit en une victoire du Maroc face à la France, ce mercredi.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Juvhel, es-tu étonné par le parcours du Maroc, dirigé par ton ancien entraîneur au WAC, Walid Regragui ?

Juvhel Tsoumou (J.T.) : Non, je ne suis pas étonné. C’est un grand entraîneur qui prévoit les choses, qui a une vision. Quand il m’avait fait venir au Wydad, en août 2021, il avait déjà son plan dans la tête, tout était clair. Il savait comment il allait faire jouer son équipe et quel rôle j’aurais à jouer. Et, à la fin de notre entrevue, je voulais jouer sous ses ordres au WAC, pas ailleurs. Et même si ça n’a pas toujours été facile (Ndlr : seulement six titularisations en trente-huit apparitions), je savais qu’avec lui j’allais gagner des titres.

L.D.B. : A l’occasion de ce Mondial, ceux qui ne connaissaient pas Walid Regragui découvrent un tacticien et meneur d’hommes, capable de fédérer son équipe.

J.T. : Il a une approche intelligente de son groupe, autant les titulaires indiscutables que les remplaçants. C’est ainsi qu’il arrive à faire accepter des décisions que tu refusais si elles venaient d’un autre entraîneur. Il a su faire de la sélection marocaine une famille, un groupe très uni, comme il l’avait fait au Wydad.

Je pense qu’il est de la veine de Jurgen Klopp ou de Carlo Ancelotti, des techniciens qui sont proches de leurs joueurs et parviennent à générer une énergie et une force énormes.

L.D.B. : Doublé Ligue des champions-championnat du Maroc puis demi-finale, à minima, du Mondial : quelle année 2022 pour lui !

J.T. : Oui, c’est incroyable. Mais cela n’est pas un hasard. C’est le fruit du travail et du talent. C’est une fierté pour le football africain et arabe.

L.D.B. : Que ressens-tu à la veille de cette première demi-finale d’une sélection africaine en Coupe du monde ?

J.T. : Au vu du talent qu’il y a sur ce continent, je me dis que c’est avant tout une anomalie qui est enfin réparée. On l’a beaucoup espérée et attendue. Maintenant, il faut aller plus loin dans ce Mondial avec une finale et une victoire du Maroc, mais aussi lors des prochaines éditions. On ne doit pas attendre encore des décennies pour en vivre une autre. Et pour ça, il va falloir améliorer beaucoup de choses dans beaucoup de pays en termes d’investissement et de travail.

L.D.B. : C’est-à-dire ?

J.T. : Ce n’est pas un hasard que ce soit le Maroc qui soit le



premier à accéder au dernier carré. C’est l’un des championnats les plus structurés du continent, avec des grands clubs, de l’investissement dans les infrastructures, autant les terrains que les stades. Nous avons un beau continent, nous avons des richesses, nous avons une population jeune et énergique, mais nous ne faisons pas les bons investissements pour cette jeunesse. Il faut que tous les pays suivent l’exemple du Maroc pour que l’Afrique s’inscrive à ce niveau sur la durée. Son formidable parcours doit nous tirer vers le haut.

L.D.B. : Est-ce le cri du cœur de l’international congolais à ses instances sportives ?

J.T. : Bien sûr, c’est un appel aux instances congolaises et africaines. Au Congo, que sont devenus les stades construits ces dernières années ? Dans quel état est le grand stade des Jeux africains ? Donnez des moyens aux joueurs africains et aux clubs africains pour bien se former, pour se déplacer, pour jouer sur des bons terrains, pour que l’on soit à armes égales avec le football européen et sud-américain.

L.D.B. : Comme toi, plu-

sieurs Lions de l’Atlas sont nés ou ont été formés en Europe. On peut donc construire une équipe compétitive en associant binationaux et joueurs locaux ?

J.T. : Cela peut être une voie à suivre, mais pour que cela fonctionne, il faut faire en sorte que les binationaux soient dans des bonnes conditions. Si tu fais venir un joueur qui ne connaît que les bons terrains en herbe pour le faire jouer sur un terrain artificiel abimé, tu vas le mettre en difficultés. Il ne pourra pas donner ce que le staff attend de lui et cela va engendrer de la déception. Donc on en revient toujours aux moyens mis dans les infrastructures, dont profiteront tous les joueurs, locaux ou binationaux.

L.D.B. : Pour conclure, peux-tu donner ton pronostic sur cette demi-finale historique ?

J.T. : Dans un match de football, rien n’est impossible. David a tapé Goliath et je pense que le Maroc a toutes ses chances. Quel que soit le résultat face à la France, le Mondial est réussi pour cette équipe du Maroc, qui est soutenue par tout le continent. Je sens au fond de moi que le Maroc va aller au bout: c’est l’heure de l’Afrique.

Propos recueillis par Camille Delourme

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Italie, 17e journée, 2e division
Parme se relance à Brescia (2-0). Et remonte à la 5e place avec 26 points. Gabriel Charpentier n’était pas dans le groupe.

Israël, 8e tour de la Coupe
Le Maccabi Haïfa se qualifie sur le terrain du FC Nazareth Illit (1-0). Titulaire sur la gauche de l’attaque, Mavis Tchibota est passeur décisif à la 39e puisque Fani conclu leur une-deux.

Le Maccabi se qualifie ainsi pour les 8e de finale.

Portugal, 3e journée de la phase de groupes, poule F, Coupe de la Ligue
Pas de vainqueur entre Boavista et Guimaraes (0-0). Remplaçant, Gaius Makouta est entré à la 58e. Jason Bahamboula n’était pas dans le groupe du Vitoria.

C.D.



Mavis Tchibota a participé à la qualification du Maccabi Haïfa (DR)



Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)
AMIN°011-PPM-/MEPSIR/ UCP-PACIGOF-2022



Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732

N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au Recrutement d'un cabinet de consultants ou une structure spécialisée chargé d'apporter un appui à la conception et à la production d'un magazine d'informations du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel.

2. Les services prévus au titre de contrat comprennent essentiellement la conception et la production d'un magazine pour présenter, diffuser et vulgariser l'information du secteur des TPE, PME/PME au grand public et aux entrepreneurs pour promouvoir les PME grâce partage d'actualités de qualité sur l'écosystème dans ce secteur.

De manière spécifique, il s'agira de : (i) Valoriser et assurer la visibilité des actions menées par le Ministère en charge des PME ainsi que les organes d'appui dans le cadre des TPE, PME et Artisanat, (ii) Informer les lecteurs sur les activités et ou actions effectuées par le Ministère, en partenariat avec les entrepreneurs, (iii) Fidéliser les lecteurs, les amener à comprendre le rôle et les missions du Ministère en charge des PME à travers ses structures afin de soutenir et véhiculer la communication du Ministère, (iv) Promouvoir les activités des acteurs du secteur des TPE/PME et vulgariser l'ensemble des recommandations prises lors des Assises Nationales de l'Entrepreneuriat au Congo (ANE). La durée de mission est de douze (12) mois repartis en quatre (04) production trimestrielle du Magazine. Voir les Termes de Référence pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du Projet (PACIGOF)/Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations sus-

mentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PACIGOF de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (TDRs notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale TU+ 1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 1er Février 2023 à 12 h 00, (heure locale TU+ 1) et

portées expressément la mention suivante : « AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°011-PPM/MPSIR/UCP-PACIGOF-2022-RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS OU STRUCTURE SPECIALISEE CHARGÉ D'APPORTER UN APPUI A LA CONCEPTION ET A LA PRODUCTION D'UN MAGAZINE D'INFORMATION DU MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ARTISANAT ET DU SECTEUR INFORMEL », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PACIGOF

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /
E-mails : pacigofcongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le,
13 décembre 2022

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732 / N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001
AMIN°010-PPM-/MEPSIR/ UCP-PACIGOF-2022

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au Recrutement d'un cabinet de consultants ou une structure spécialisée chargé d'apporter une Assistance technique à la mise en place d'un centre d'appels du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel.

2. Les services prévus au titre de contrat comprennent essentiellement à la mise en place d'un centre d'appels du Ministère en charge des PME qui sera la première plateforme multicanale de conseil, d'orientation des TPE/PME de toute la sous régionale. De manière spécifique, il s'agira de : (i) Mettre en place une base qualifiée de données électroniques pour les entrepreneurs, (ii) Concevoir la Foire aux Questions (FAQ), (iii) Mettre en place un numéro vert qui s'adressera en prio-

rité aux micros, petites et moyennes entreprises, (iv) Fournir aux TPE/PME des informations fiables et des réponses adaptées à leurs besoins pour les accompagner dans leurs processus de croissance et de développement (v) Equiper le Centre d'appels d'un bureau sécurisé avec du matériel approprié (PC, Téléphones, serveurs, marguerites et conseiller). La durée de mission est de trois (03) mois. Voir les Termes de Référence pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du Projet (PACIGOF)/Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations sus-mentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter

leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PACIGOF de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (TDRs notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale TU+ 1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 1er Février 2023 à 12 h 00, (heure locale TU+ 1) et portées expressément la mention suivante : « AVIS À MANIFESTATION D'IN-

TÉRÊT N°010-PPM/MPSIR/UCP-PACIGOF-2022-RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS OU STRUCTURE SPECIALISEE CHARGÉ D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'APPELS DU MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ARTISANAT ET DU SECTEUR INFORMEL », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PACIGOF

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /
E-mails : pacigofcongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 1
3 décembre 2022

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU



Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF »
AVIS PARTICULIER DE PASSATION DES MARCHES
INVITATION A SOUMISSIONNER (IAS)



Date d'émission : 13/12/2022 -/-PrêtFAD No : 2000130013732 -/-IAS No : 001-2022/ tx/MPSIR/PACIGOF-UCP

- 1.L'invitation à soumissionner suit l'avis général de passation des marchés pour ce projet qui a été publié sur UNDB online du 1er Juillet 2017 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement (www.afdb.org).
- 2.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque africaine de développement, en diverses monnaies à l'effet du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois, « PACIGOF » en sigle. Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour « les travaux de réhabilitation du Bâtiment principal et annexes (R+3) du Ministère de l'Economie Forestières à Brazzaville, en République du Congo ».
- 3.La Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois(CEP/PACIGOF) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'exécution des travaux d'aménagement du bâtiment principal et annexes, de suivants essentiellement : Terrassement- Gros œuvre ; Charpente – Couverture ; Revêtement sols et murs ; Peinture ; Faux plafond ; Menuiseries bois et Aluminium ; Ferronnerie ; Plomberie sanitaire – Climatisation ; Électricité (courant fort, courant faible) ; Protection contre incendie ; Aménagements extérieurs.
- 4.Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le Dossier d'appel d'offres aux bureaux de la Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis Rue, Duplex n°12 secteur Blanche Gomez, Centre-Ville, Brazzaville-Congo - E-mail : pacigofcongo@gmail.com, de 9 h à 16 heures (heure locale).

5. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les soumissionnaires intéressés, sur soumission d'une demande écrite à l'adresse ci dessus indiquée et suite au règlement d'un droit non remboursable de : Deux cent mille Francs CFA (200.000 XAF) ou l'équivalent en une monnaie librement convertible.
- 6.Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du Dossier d'appel d'offres de la Banque africaine de développement ; Passation de marchés de Travaux de taille moyenne, de la Banque (Edition de Septembre 2010, mis à jour en Décembre 2017).
- 7.Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 31 Janvier 2023 à 12h00' (heure locale, TU+ 1) et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à vingt-cinq millions (25.000.000 XAF) de Francs CFA.
- 9.Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents et ce, le 31 Janvier 2023 à 13 h 00' (heure locale, TU+ 1), aux bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus.

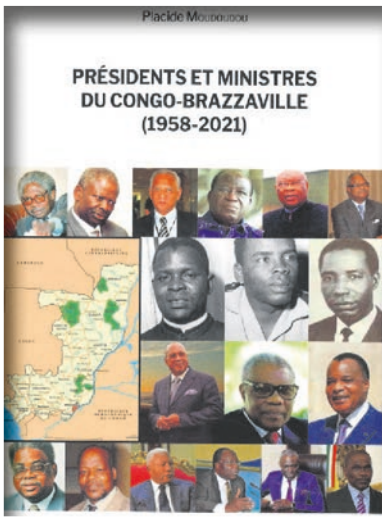
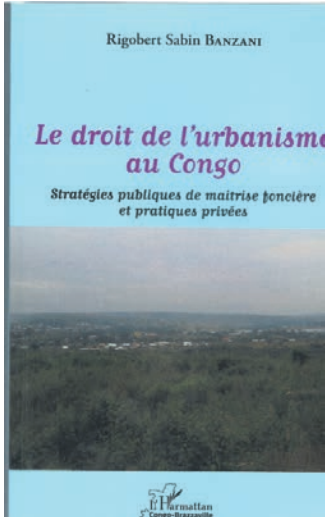
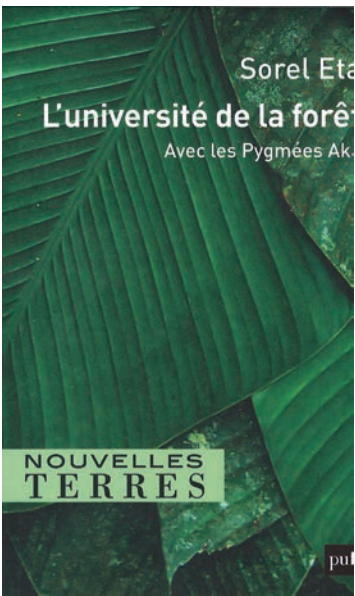
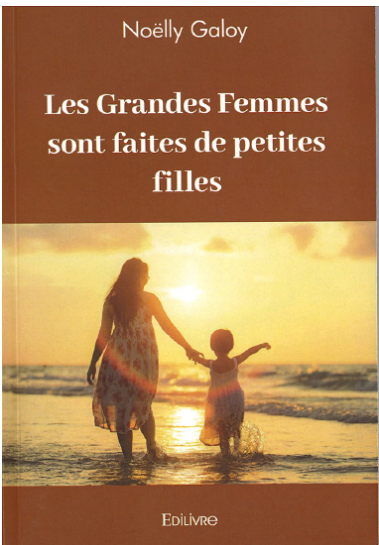
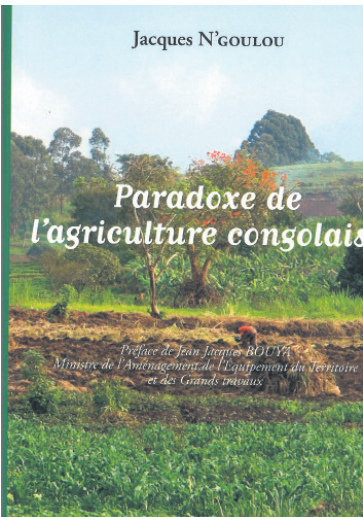
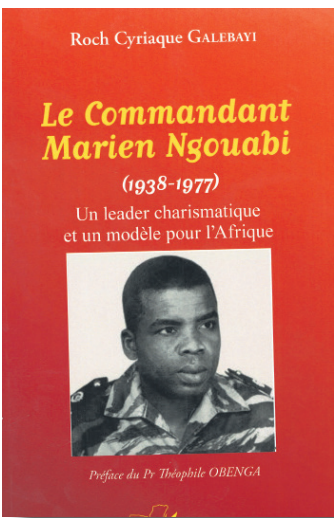
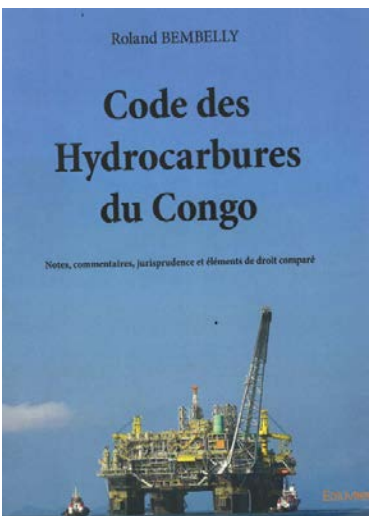
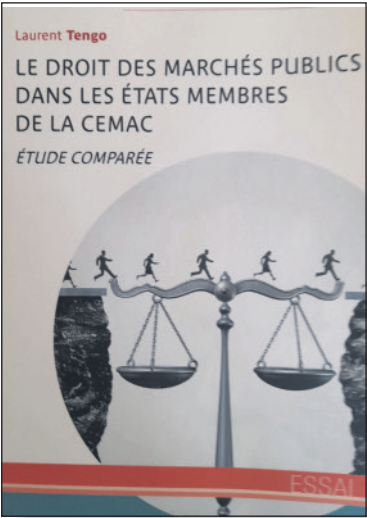
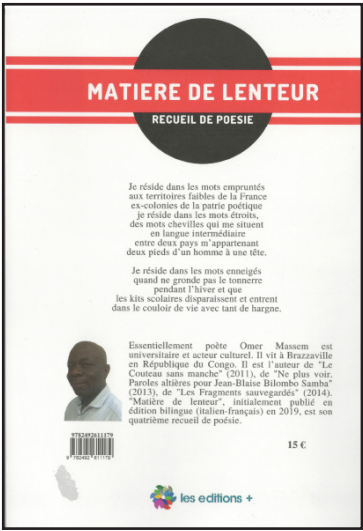
Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2022

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU



EN VENTE



COOPÉRATION FINANCIÈRE

Denis Sassou N’Guesso a échangé avec Kristalina Georgieva

Le président congolais a eu une séance de travail, le 12 décembre à Washington, avec la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI). Les deux parties ont convenu de consolider leur coopération dans le cadre du programme de réformes macroéconomiques en République du Congo.

La rencontre du président Denis Sassou N’Guesso et la directrice du FMI, Kristalina Georgieva, est intervenue quelques jours après la conclusion d’un accord sur l’achèvement de la deuxième revue au titre de la facilité élargie de crédit. Le FMI s’est félicité des progrès réalisés par le Congo pour diversifier son économie, créer des emplois et améliorer la gestion des finances publiques ainsi que la gouvernance, la transparence et les réformes du secteur financier.

Les discussions ont porté sur le rapport des experts du FMI suite à la mission de Brazzaville du 20 septembre au 4 octobre et des discussions virtuelles du 24 au 28 octobre et le 18 novembre dernier. « *La dette est jugée viable, mais le risque de surendettement est élevé. À l’avenir, la politique budgétaire devrait se concentrer sur des actions visant à préserver la viabilité de la dette tout en soutenant une crois-*



Lors de la rencontre officielle à Washington/DR

« La dette est jugée viable, mais le risque de surendettement est élevé. À l’avenir, la politique budgétaire devrait se concentrer sur des actions visant à préserver la viabilité de la dette tout en soutenant une croissance plus élevée, plus résiliente et plus inclusive »

sance plus élevée, plus résiliente et plus inclusive », a conseillé le FMI.

Dans son récent rapport sur la situation économique du Congo, l’institution de Bretton Woods a demandé au gouvernement de rationaliser les dépenses publiques dans le cadre de l’exécution du budget exercice 2023, en priorisant l’aide sociale, le paiement des arriérés et le financement de l’économie.

Le gouvernement devra donc supprimer la nouvelle subvention introduite en faveur de la Société nationale des pétroles du Congo et éliminer des exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée ainsi que des droits de douane dont bénéficie cette société. Les réformes seront mises en œuvre en tenant compte notamment de la courbe baissière de l’inflation, du prix des carburants et du gaz domestique ainsi que du renforcement de l’aide sociale pour protéger les plus vulnérables.

Fiacre Kombo

TAEKWONDO

La fédération poursuit sa campagne d’évaluation des ceintures noires

Lancée depuis quelques semaines à Pointe-Noire, la campagne d’évaluation des athlètes et pratiquants de taekwondo, issus des clubs de Brazzaville, s’est déroulée le 11 décembre avec beaucoup de succès.

La campagne de test, d’évaluation et de mise à niveau des ceintures noires est une activité inscrite dans le programme de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae). Elle vise à actualiser le fichier fédéral, tout en permettant aux moins gradés d’accéder au niveau supérieur.

Au nom de la Fécotae, Me Yhostan Taboula a indiqué que cette activité de remise de diplôme permettra aux autres pratiquants de travailler davantage, puisqu’il s’agit simplement des ceintures noires.

A Brazzaville, notamment sur le tatami du club RNK Congo où s’est déroulée la cérémonie, ils étaient près

de cinquante stagiaires à exécuter les différents mouvements et exercices demandés par les membres du jury, dont Me Innocent Diackabana Moundongo, qui a mis en exergue sa rigueur pour détecter la qualité et le niveau des stagiaires.

La plupart des participants ont passé leur test avec succès et se disent prêts à défendre leur nouveau statut. « *C’était, certes, com-*



Les participants à la campagne/Adiac

pliqué mais pas difficile, puisque nous sommes des pratiquants de taekwondo. Nous avons juste restitué ce que nous pratiquons dans nos clubs respectifs. Nous

sommes le futur de notre discipline au Congo, alors nous devons être capables de gérer les plus jeunes », a indiqué Dinga Moussoukou, ceinture noire 3^e dan.

Dans les prochains jours, ce sont les taekwondistes des autres départements du Congo, notamment ceux de la Cuvette, du Niari et du Pool qui seront concernés.

Rude Ngoma